

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 41 (1903)
Heft: 17

Artikel: La dîme
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-200086>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGEL
Grand-Chêne, 11, Lausanne.
Montreux, Gér. vte, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Biel, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements:
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.
ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements détent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.
étranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les personnes qui prendront un nouvel abonnement dès le 1^{er} avril recevront gratuitement la collection des numéros du CONTEUR parus depuis le 1^{er} janvier.

BUREAU DU CONTEUR VAUDOIS
Ruelle Saint-François (maison de l'imprimerie Vincent).

CHARLES TESTUZ

Le *Conteur* a eu, cette semaine, le grand chagrin de perdre un de ses plus fidèles collaborateurs patois, **M. Charles Testuz**, de Villeneuve.

Ch. Testuz est mort, jeune encore, après de longues souffrances, supportées avec beaucoup de patience et de résignation. Sa collaboration au *Conteur* avait commencé peu après le décès de G.-C. Dénéréaz et, dès lors, n'avait pas cessé.

Ch. Testuz, qui était un modeste, ne signait pas ses articles et ne voulait point que l'on sût qu'il collaborait à notre journal. Il jouissait humblement, lorsque nous lui en faisions part, des compliments qui nous étaient adressés au sujet de ses articles, très appréciés de nos lecteurs. C'est donc aujourd'hui seulement qu'il nous est permis de rendre un hommage public à son talent et à la constante sympathie qu'il témoignait au *Conteur*.

Le *Conteur* garde à la mémoire de Charles Testuz un souvenir fidèle et reconnaissant et prend une part bien vive au deuil de sa famille.

Au Jorat.

Impressions du centenaire.

Une invitation aussi aimable que bienvenue m'a permis de passer une partie des fêtes du centenaire dans un village du Jorat.

Dans cette contrée qui ne possède pas les couleurs éclatantes et quelque peu voluptueuses des terrasses du Léman, mais qui s'est revêtue d'une beauté sévère; où les sombres sapinières dégagent la mélancolie dans les jours moroses et pluvieux, où l'hiver est plus âpre et plus long, la terre dure au travail et ingrate à produire, l'enthousiasme n'a pas fait défaut et les cœurs ont vibré à l'unisson.

Au fait des fermes les drapeaux claquaien joyeusement au vent, d'éphémères arbres de Liberté, fiers de prestance, se balançaien dans les carrefours, tandis qu'aux arcs de triomphe les couleurs vaudoises se mariaient aux verdures des forêts. Ainsi l'on avait fait: simple, mais de bon goût.

Dans le recueillement du soir, les cloches sonnèrent une envolée de joie: un hymne montait de la terre vers le ciel. Puis sur la colline le feu a pétillé, jetant sa lueur aux étoiles, saluant les autres feux qui de partout disaient le délice de la patrie en fête.

Les mortiers ont éclaté et l'écho s'est perdu dans les bois silencieux; ensuite chacun s'en est allé coucher. Ainsi l'on a fêté la veille du

grand jour: poésie rustique, poésie grandiose néanmoins, où l'âme se dilata.

Le lendemain, dans l'église cachée au fond du vallon, tout le peuple élevait sa prière, qui se faisait alors reconnaissante. Puis, jusqu'au soir, ce ne furent que des cortèges où les fanfares éclataient bruyantes, où des Cent-Suisses marchaient fièrement, la pertuisane sur l'épaule, tandis que de vieux soldats, la démarche alourdie par les ans, avaient revêtu leurs vieux uniformes pittoresques qui redisent les souvenirs émus du Sonderbund et de la frontière en 1870; jusqu'au soir, des chants où les enfants, avec leurs voix cristallines, exprimaient les beautés de la patrie; où leurs ainés, les hommes mûrs, louaient l'énergie et la vaillance; et des discours encore où des paroles simples apportaient l'expression des sentiments sincères d'union et d'amour. Les accents vibrants exaltaient ainsi la patrie et la liberté, firent tressaillir de joie tous les cœurs. Puis le soir est venu: la gaieté continua, le vin a coulé et les couples valsé.

Pas un seul instant, dans ces fêtes, la cordialité n'a cessé. Pas de gens avinés, point de querelle, ni de chicane: la paix et l'harmonie régnent en souveraines. Fêtes belles et délicieuses où toute la saveur du terroir a transparu!

Quand j'ai quitté mon village du Jorat, le gel mordait les bourgeons, la neige mettait des fleurs de glace sur les prés. Il faisait froid, mais mon cœur avait chaud, car l'âme vaudoise m'était apparue dans toute sa pureté et je m'étais retrouvé aux sources d'une vigueur nouvelle.

Les fils de la glèbe se réveillent, l'enthousiasme et la bonne volonté jaillissent, l'énergie se révèle. Un travail ardent va commencer; les paroles de justice, de vérité et d'amour apparaissent lumineuses. Il y a œuvre bonne à accomplir et c'est pourquoi il y a de grandes choses à attendre du Jorat.

Henri THUILLARD.

Ceci est pour vous, Mesdames.

Le lundi 15 juin, à Paris, aura lieu un concours d'élégance pour toilettes de ville portées par les dames. Afin de ménager toutes les susceptibilités, le concours serait organisé de façon aussi discrète que possible, sans inscription préalable ni formalités d'aucune sorte. Un jury, composé d'artistes de la mode, notera, au hasard, parmi les personnes présentes, les toilettes les plus remarquables, les plus empreintes de *chic* et de goût. A l'heureuse propriétaire du costume primé, une gerbe de fleurs sera remise. Un imperceptible petit médaillon de métal sera fixé à la gerbe. Et tout médaillon donnera droit à un tirage de joyaux de grand prix, de bijoux artistiques offerts par le haut commerce. Il y aurait, nous a-t-on dit, des lots splendides, car l'argent doit y abonder. Aucun nom cité, aucune liste de lauréates. Ce serait donc parfait. Un deuxième concours d'élégance aurait lieu

dans la soirée de ce mardi, pour les toilettes de soirée, au cours d'une grande soirée de gala à l'Opéra.

La Dime.

Mézières est devenu le centre d'attraction du canton. On s'y rend de toute part pour assister aux représentations, vraiment uniques en leur genre, de *La Dime*, de M. René Morax¹. Nous avons déjà dit l'intérêt qu'offre cette pièce spécialement pour les lecteurs du *Conteur vaudois*. Voici quelle en est la première scène.

* * *

Le théâtre représente le plateau des Bolleyres, entre Mézières et Carrouge, en octobre 1790. On aperçoit dans le fond les pentes du Jorat couvertes de grandes forêts. Des maisons et des hameaux sont épars dans les champs coupés de haies. A droite, sur la colline de l'Aumont, un gibet. Au premier plan, un champ où des paysans sont en train d'arracher des pommes de terre. Ces agriculteurs sont Michel Jordan, son fils François-Louis; Françoise Jordan et ses filles Pernette Cavin et Anne-Marie.

FRANÇOIS-Louis. — Si monsieur de Carrouge voyait comme il nous faut sur ces pommes de terre, il nous enlèverait cette sacrée dime.

MICHEL. — Monsieur de Diessbach finira bien par nous en dispenser. Le gouverneur Jordan et le lieutenant Gilliérion sont allés au château de Lucens présenter la requête à monsieur Gatschet, le bailli de Moudon.

FRANÇOISE. — C'est heureux que M. le ministre, ce bon monsieur Martin, ait bien voulu prendre nos intérêts en mains.

FRANÇOIS-Louis. — Il fera chaud quand les messieurs de Berne nous ôteront une dime.

MICHEL. — Oh! je lui dirais son fait, à monsieur de Carrouge, s'il était là, devant moi, sur la route.

FRANÇOISE. — Qu'est-ce que tu lui dirais?

MICHEL. — Je lui dirais...

FRANÇOIS-Louis. — Magnifique et très honoré seigneur...

MICHEL. — Laisse-moi parler, hein, François-Louis. Je dirais: Monsieur de Carrouge, on a eu une mauvaise année; des pluies, des gelées, des nioles, tout le diable et son train. Rien n'est venu à bien. On a déjà dû payer pour les graines, pour le blé, le froment et le mettel. Si vous nous prenez la dime sur les pommes de terre, qu'est-ce qui nous reste?

FRANÇOISE. — Oui, qu'est-ce qui nous reste?

MICHEL. — C'est-il juste de payer pour ces légumes qu'on nous fait planter pour bonifier la terre? C'est d'un petit rapport, et même les plus pauvres doivent donner une partie de la récolte à vous, monsieur de Carrouge, qui n'en avez nulle peine.

FRANÇOISE. — Tout ça, c'est bel et bon. Mais veux-tu savoir ce que tu lui dirais?

MICHEL. — Quoi?

FRANÇOISE. — Tu lui tireras ton chapeau bien bas et tu resteras là, devant ton mon-

¹ PAYOT ET C[°], libraires-éditeurs.

sieur du Carrouge, sans rien dire. Oh ! je te connais ; tu te fais gros en paroles, mais devant le monde tu rentres tes cornes comme les bicornes. Vous êtes tous les mêmes !

FRANÇOIS-LOUIS, *retournant à son travail*. — Pour ça non, la mère. Il y en a qui protestent.

FRANÇOISE. — Tous les mêmes, je te dis.

MICHEL. — Assez taboussé. La langue est plus vite maniée que le croc.

FRANÇOISE. — C'est vite dit. Qui s'occupe du jardinage ? qui arrache le plantage ? qui travaille aux champs ? qui file ? qui nèze et qui batiore ? qui débougne le four ? qui fait le ménage ?... Ce n'est pas vous, toujours.

PERNETTE, *se relevant*. — Oui, la rite me fait mal d'être ainsi courbée.

MICHEL. — Toi, la Pernette, tu n'es qu'une pionne. Va retrouver ton homme, à Vulliens, si tu trouves la terre trop basse à Mézières.

PERNETTE. — Oui, j'irai le rejoindre. Ma dent me fait souffrir le martyre et mon Jean-Marc aura plus de pitié pour moi que père et mère.

FRANÇOISE. — As-tu frotté ta dent malade avec la dent d'un mort ?

PERNETTE. — Ça n'a rien fait.

FRANÇOIS-LOUIS, *à Pernette*. — Prends un clou bien rouillé, et tu t'en frottes jusqu'à ce que ça saigne. Tu enfonce le clou dans une couture et ton mal s'en va comme si on avait soufflé dessus.

ANNE-MARIE. — As-tu fait les prières ?

PERNETTE. — Rien n'a fait, je vous dis.

FRANÇOIS-LOUIS. — Je vais t'enlever cette dent avec mon croc.

PERNETTE. — Vous êtes tous des sans-cœur.

MICHEL. — Chienne de vie ! La misère amène la nièze.

FRANÇOISE. — Oui, c'est un dur métier que de travailler à la terre.

FRANÇOIS-LOUIS. — Charrette ! si je tenais monsieur de Carrouge, je te l'éclafferais comme cette pomme de terre.

SCÈNE VIII

Mêmes personnages qu'à la 1^{re} scène, plus les enfants.

LES ENFANTS, *criant derrière la haie*. — Vive monsieur le bailli, monsieur le bailli de Moudon !

TOUS. — Monsieur le bailli !...

MICHEL. — Quand on parle du loup, l'est derra le bosson.

PERNETTE. — On ne voit personne sur la route.

FRANÇOISE. — Enfile ton biantzet, Michel, secoue ta poussière. Tu pourras faire ton discours.

MICHEL. Quel discours ?

FRANÇOISE. — Tu as déjà oublié tes belles paroles ?

Les enfants, Samuel, Louis Martin, entrent portant triomphalement une courge fichée sur une perche.

LES ENFANTS. — Voilà monsieur le bailli ! Vive monsieur le bailli !

ANNE-MARIE et FRANÇOIS LOUIS, *riant*. — Ces crapauds de boubèches !

PERNETTE. — Ils ont aguillé une courge sur une berclure.

FRANÇOISE. — La plus belle courge du rulcon ! Viens ici tout de suite, Samuel.

SAMUEL. — C'est Louis, le fils à M. le ministre, qui a eu l'idée.

FRANÇOISE. — Tiens, mon bichet, voilà pour t'apprendre à l'écouter. (*Elle le gifte*.)

PERNETTE. — Crouïe erba ne peut mourir. On l'a misé trop cher à sa commune.

FRANÇOISE. — Et puis, que la commune ne veut jamais payer !

PERNETTE. — Mais, c'est le Louis au ministre qui a fait la farce. Ce sera un vrai fils de pasteur celui-là...

MICHEL. — Assez bavardé. C'est le moment de prendre les dix heures.

FRANÇOIS-LOUIS. — Ohé ! Pinguely, tu prendras bien avec nous un crochon de pain et une lèche de tomme.

PINGUELY, *apparaissant à gauche*. — Ce n'est pas de refus.

MICHEL. — Mettons-nous là, à l'ombre de la haie.

FRANÇOIS-LOUIS. — Voilà le plus joli moment de la journée.

La ronde du Jorat.

Les représentations de la *Dîme*, à Mézières, sont entremêlées non seulement de choeurs, mais encore de gracieuses rondes enfantines. Dans l'une de celles-ci, on chante avec entrain la satirique chanson suivante :

C'est la ronde du Jorat
Que chaque danseur chantera.
Si Mézières est sur un sommet
C'est pour sécher ses grands pantets.
Montpréveyres a dans ses forêts
Tout un tas de rossignolets.
Sur la route des Cullayes,
Les rondze-bonni tondent les haies.
Que voil-on près de Servion ?
Des ânes brouter des chardons.
On entend miauler à Ropraz
Les traina-rattes et les tsats-foumas.
A Corcelles sont les gros cous,
Mais à Syens on entend les coucous.
A Carrouge, que sent-on ?
On y sent l'odeur des soupiens.
Les talènes sont à Vulliens,
Mais à Peney les gros tavans.
Entends-tu les cris déchirants
Des chouettes de Vucherens ?
A Ferlens, les secs et les gras,
Tous les garçons sont des tzerpenas.
C'est la ronde du Jorat
Que chaque danseur chantera.

Désespoir. — Entre époux, après une vive discussion.

— Vois-tu, Hélène, c'est vraiment insupportable, cette vie ; j'aimerais autant m'aller jeter au lac.

— Alors, mets au moins tes vieux habits.

Dangerous ! — Notre ami Rip... habite une maison dont la garde est confiée à une concierge d'humeur acariâtre et avec laquelle il est souvent en conflit.

L'autre jour, après une altercation à la porte, il rencontre dans l'escalier son voisin de palier.

— Je viens encore d'avoir affaire avec notre satanée concierge ; c'est un serpent que cette femme-là !

— Taisez-vous ; un serpent à sonnette.

Entre cave et grenier.

Tous nos journaux ont signalé la touchante manifestation de la Colonie argovienne de Lausanne, à l'occasion des fêtes du 14 avril.

Nous croyons ne pas nous tromper en disant qu'à Lausanne on a été tout particulièrement sensible à ce témoignage de bonne amitié confédérale.

On le sera plus encore, sans doute, lorsqu'on saura qu'il y a six mois seulement que les Argoviens de Lausanne, au nombre de 120 à 130, ont eu l'idée de se grouper, et cela dans le seul dessein, tout d'abord, de s'associer à nos fêtes vaudoises du centenaire.

Le gouvernement argovien a salué avec joie cette initiative et, pour le prouver, il a bien voulu prêter à ses compatriotes habitant Lausanne le drapeau du premier bataillon argovien formé depuis l'émancipation, en 1803. C'est ce vénérable drapeau qui a figuré, en tête du groupe de l'Argovie, dans notre cortège populaire du 14 avril.

A se trouver réunis, les Argoviens lausannois éprouveront un tel plaisir qu'ils s'étonneront de n'en avoir pas eu plus tôt l'idée. Ils décidèrent, à l'unanimité, d'assurer la constance de relations qui, en principe, ne devaient être qu'éphémères ; ils fondèrent une société.

Le président de la société « Argovia » est M. Feiss, chef de bureau à la poste, qui, ainsi que M. Amsler, cafetier, membre du comité, a bien voulu nous donner ces quelques renseignements.

Dans les séances de l'« Argovia », les délibérations ont lieu en français, pour la bonne raison, nous dit le président, que la majorité des Argoviens lausannois sont nés dans le canton de Vaud et ne savent pas un mot d'allemand.

Nous souhaitons donc à cette nouvelle société longue vie et prospérité, et nous l'assurons de la constante sympathie de la population lausannoise.

La communauté de nos destinées ne nous attache-t-elle pas tout particulièrement à ce beau canton d'Argovie, le « grenier » de l'Helvétie, tandis que notre canton en est la « cave ».

Qu'il nous soit permis, en terminant, d'exprimer un vœu : c'est que quel que soit leur nombre — petit ou grand — nos compatriotes habitant l'Argovie, imitant les Argoviens de Lausanne, se réunissent pour prendre part, en juillet, au cortège des fêtes du centenaire, à Aarau. Et, si cela est nécessaire, notre gouvernement, nous en sommes sûr, ne leur refusera pas son appui.

Qu'ils soient certains d'une chose, c'est que tous les Vaudois, des bords du Léman au lac de Neuchâtel, de la montagne à la plaine, seront ce jour-là de tout cœur avec eux.

Vouépé.

In vouaitzé iena què arrevaïe tzi Jean-Danié au fisre, proudzo dé Collombi su Mordze.

Onna né fasai on tin dé la metzance, dé tonnaire, dé zinludzo et pouï on noura que to vennia à vau ; simblaïv que l'étai la fin dau mondo. Danié s'étai léva et lavai alluma lo craizu po tranquilisa sa Jeannette, que grulave din lo li.

Coumein ie vouaitivé lo tin du dérai la fenître, ie vi on naffère blianc que rémoivé din lo curti. Que dau diablio cein pouavé-te être ? L'étai prau résolu. Lauvre : « Quoué te cin ? » que crié.

Adon lou qu'on lai repon : « Je suis l'ange Gabriel qui viens vous annoncer les jugements de Dieu ; cette nuit, tous les gros seront pris ; il ne restera que les petits. »

Vo paudé pinsa se noutron gaillà lu quaité dé sé recatzi. To lo resto dè la nè iè fu din dé trinse mortelle.

Toparai lo matin ie sétai on pou calma et lalla aô curti véré cin qu'etai arrevâ. Adon ie comprè l'affèrè. Ti se plie biau zugnon avan disparu ; stu lange Gabriet navâi laissé què lé peti.

'Na bouna fenna dão Mont avâi misâ à la Grenetté on crouïo parapliodze in coton, tot dépatolhiu.

— Ma que volliâi-vo férè dè ci crouïo parapliodze ? lai de onna vesena.

— Por on franc, n'e portant pas tchai ; quand sera rapâtassi, sara onco beau et bon pè la maison.